



Certificat de concubinage - demande legale -

Par **lagrandeur_old**, le **28/11/2007** à **15:01**

Bonjour,

As-ton le droit de demander un certificat de concubinage avec une personne en cours de divorce (si l'avocat fournit un certificat certifiant que le divorce est en cours mais pas encore jugé) ?

Dans l'attente de vous lire,

Merci
Cordialement
E.Lagrandeur